

BOURSE AUX JOUETS/DECORATION/LIVRES SUR TABLE

Du SAMEDI 22 novembre 2025

Je soussigné(e)

Nom …………………………………………………………….

Prénom …………………………………………………………

Adresse …………………………………………………………

Code postal …………………Ville …………………………………………

Téléphone …………………………………….

Courriel ……………………...............@……………………

N° carte d'identité ………………………………………

Délivrée par …………………………………………, le ……/……/……

Déclare sur l’honneur:

• De ne pas être commerçant(e),

• De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)

• De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile

(Article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font lors des permanences organisées

les 11 septembre 14h/16h et 19 septembre 2025 17h/19h.

Règlement par espèces ou par chèque à l’ordre de l’Association des Familles de Cappelle la Grande à joindre obligatoirement avec ce bulletin.

Je réserve 1 table et 2 chaises et je joins mon règlement de ………… Euros

Fait à .........……….............................., le .... /.... / 2025

Signature

Une image contenant Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

**BOURSE aux jouets, décorations, livres.**

**Du samedi 22 novembre 2025**

**REGLEMENT**

**Article 1 - Lieu de la bourse.**

Palais des Arts et des Loisirs Place Bernard Gouvart 59180 CAPPELLE LA GRANDE

**Article 2 -Jour & heures de la bourse vente.**

Le samedi 22 novembre 2025 de **09h30** à **15h30**

**Article 3 - Articles dont la vente est autorisée.**

Jouets, jeux, puzzles, vélos, trottinettes, rollers, jeux vidéo et consoles de jeux, CD et DVD, livres, déguisements, bibelots et objets de décoration pas d’autre produit autorisé. (Vente d’objets personnels et usagés exclusivement)

**Article 4 - Accessibilité à la bourse.**

Les déposants s’installeront de **09h à 9H30** à leurs emplacements désignés. **Possibilité de déposer les articles également le vendredi 21 novembre de 17H à 19H.**

La vente est ouverte à tous, pas de droit d’entrée aux acheteurs pour accéder à la vente.

**Article 5 -Conditions d’attribution des emplacements.**

Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des inscriptions lors des permanences fixées aux 11 septembre 14h/16h et 19 septembre 2025 17h/19h située à l’Espace Jeunesse 46 RUE DU CRAYHOF 59180 CAPPELLE LA GRANDE. La priorité sera donnée aux adhérents de l’Association des Familles. Si des places sont disponibles après les permanences, possibilités d’inscription par mail : [asso.familles59180@gmail.com](mailto:asso.familles59180@gmail.com) Ou Messenger Facebook : association-des-familles-cappelle-la-grande.

Pas d’inscription le jour de la bourse.

**Article 6 - Prix et modalités de paiement.**

3 euros pour une table et 2 chaises pour les adhérents de l’Association des Familles de Cappelle la Grande . *Les adhérents de l’association ont accès : aux 3 bourses prévues, 1 voyage, 1 arbre de Noël avec distribution de jouet pour les enfants jusque 10 ans…*

8 euros pour une table et 2 chaises pour les non Adhérents.

1 seule table attribuée par adhérent/ par personne.

Pas de remboursement si absence le jour de la bourse sans préavis.

**Article 8 - Conditions d’occupation et de libération des emplacements.**

Il est interdit aux déposants de libérer leur emplacement avant **15H30**.

Les déposants devront avoir libéré leur emplacement au plus tard pour 17H.

L’emplacement libéré sera propre et sans déchets.

**Article 9 – Buvette et petite restauration** Présence d’une buvette avec possibilité de réservation sandwich/croque-monsieur lors des permanences.

**Article 10 – L’association décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration d’article .**